

AGZ Ziegeleien AG · Ziegelei · CH-6142 Gettnau

A notre estimée clientèle

Gettnau, juillet 2026

Philippe Fischer · Leitung Verkauf & Marketing
Direkt +41 41 972 77 70 · philippe.fischer@agz.ch

Ajustement temporaire des prix dans le secteur de la toiture à compter du 1er août 2026

Chères clientes, chers clients,

Depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas, ainsi que les tensions persistantes entre l'Iran et les États-Unis, nous assumons nous-mêmes une grande partie des surcoûts qui en résultent en matière d'énergie, de transport, de consommables, de produits commerciaux et de matières premières, afin de limiter au maximum les répercussions pour vous. Cela n'est toutefois plus possible. En effet, malgré les négociations politiques, la situation géopolitique au Proche-Orient reste malheureusement tendue. Les économistes et les analystes estiment qu'il faudra des mois, voire des années, avant que les dégâts causés par la guerre aux installations pétrolières et gazières de la région du Golfe ne soient réparés et que le détroit d'Ormuz ne soit à nouveau praticable en toute sécurité. Ces conditions générales nous obligent à répercuter une partie de la hausse des coûts à compter du 1er août 2026 :

► **Supplément de renchérissement sur les produits de notre propre fabrication :**

hausse de 4 % pour atteindre désormais 13 %

► **Supplément de renchérissement sur les produits de négoce dans le domaine de la toiture :**

hausse de 3 % pour atteindre désormais 7.5 %

Comme auparavant, les majorations pour renchérissement s'appliquent au prix net. Elles s'appliquent à toutes les nouvelles livraisons à compter du 1er août 2026 ainsi qu'aux conditions annuelles existantes. Les commandes déjà convenues par écrit et confirmées ne sont pas concernées et seront exécutées conformément à la confirmation de commande.

Cette décision n'a pas été facile à prendre. Elle est toutefois nécessaire pour pouvoir garantir le niveau élevé de qualité, la sécurité d'approvisionnement et la fiabilité auxquels vous êtes habitués. Dès que la situation se sera durablement améliorée, c'est-à-dire lorsque les chaînes de production et d'approvisionnement auront retrouvé leur rythme normal, nous adapterons nos conditions en fonction de la situation. Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension, votre confiance et votre fidélité !

AGZ Ziegeleien AG


Hans-Karl Felber
Philippe Fischer

AGZ Ziegeleien AG

Ziegelei

CH-6142 Gettnau

Tel. +41 41 972 77 77

info@agz.ch

www.agz.ch

CHE-105.958.069 MWST